

L'ARRIVEE DES ROMAINS

Les premiers contacts entre Rome et les peuples du Val de Loire sont difficiles à dater... La Loire n'apparaît dans l'histoire qu'au II^e s avant J.C. sous une forme masculine (Polybe cité par Strabon), puis chez César.

Pour Michel Provost, « *cette ouverture vers l'extérieur se confirme à la Tène* III par la découverte de monnaies romaines républicaines. C'est du milieu du II^e siècle avant J.C. que datent les deux plus anciennes monnaies romaines à fleur de coin trouvées sur le site, émises en 153 et 152 avant notre ère. L'état neuf de ces pièces suppose que, dès cette époque, les Romains s'intéressent à la voie commerciale de l'étain passant par le Val de Loire...des relations commerciales régulières de cette région avec le monde méditerranéen avaient précédé l'arrivée des légions romaines* ».

Les Romains vont s'intéresser de près à la région lors de la conquête de la Gaule comme le rapporte Michel Provost. L'affaire remonte à l'automne 57 avant J.C. « *Jules César désire s'assurer la maîtrise de la route de l'Italie du Nord à la Manche et la soumission des Vénètes pour contrôler les voies commerciales de l'étain...Les armées doivent hiverner dans des positions clefs. Or Angers est l'une des clefs de l'ouest gaulois par sa situation de double convergence hydrographique permettant à la fois l'accès facile à la mer par la Loire et le contrôle du Maine et de la partie occidentale de la Bretagne par l'intermédiaire de la Mayenne et de la Sarthe* ».

Comment étaient les bateaux qui circulaient sur la Loire et ses affluents ? « *Les trente pirogues dégagées des vases de la Loire et de ses affluents montrent la permanence de l'usage de ce moyen de transport du Néolithique au XIX^e s. L'analyse morphologique de ce type d'embarcations montre qu'il est bien adapté à la navigation fluviale : un fonds plat, des flancs verticaux, des levées à l'avant et à l'arrière, des éléments de renfort apportés à la coque creusée dans un tronc de chêne....Un autre type de bateau a été découvert dans le bassin de la Loire : le bateau aux proportions trapues, au fonds presque plat, avec une sorte de quille, possédait des extrémités relevées et terminées en pointe. Un trou à l'avant permet de supposer la présence d'un mât. Une cheville, à l'arrière, a pu servir à fixer une rame* ».

La tradition rapporte que c'est dans le triangle de la confluence, vers Bellignan, que Crassus aurait fait construire la flotte romaine engagée

contre l'empire maritime des Vénètes en 56 avant J.C... Les galères romaines, dont les rameurs étaient vraisemblablement des Andes recrutés sur place, remportèrent la victoire sur les quelque 200 navires des Vénètes aux voiles de peau.. Cela semble plausible même si les traces archéologiques manquent.

André Godard commente : *« C'est bien dans les alentours que les galères longues de l'expédition furent construites... « Sur la Loire » disent les Commentaires de César. Mon père reculait le chantier à un kilomètre en amont du pont de Bouchemaine, dans l'enceinte du camp, au bord d'une prairie où, il y a 60 ans, subsistaient encore les traces d'un bassin de carénage. Jadis passait là un bras de la Maine ».*

Jean-Louis Laureau ajoute : *«...c'est au lieu-dit Belligan, dérivé du latin « Belligare », « Belligandum », ce qui pourrait se traduire « la Porte du Camp de la Guerre », la « Porte du Chantier de la Guerre » qu'aurait été construite la fameuse flotte romaine qui, sous les ordres de Brutus, alla par la Loire et l'Atlantique jusqu'à Vannes faire la fameuse expédition contre les habitants de cette ville. La rive droite de la Maine à cette époque baignait déjà les rochers de la Rine et de la Piverdière ; mais sur la rive gauche, il existait un bras qui partait de la Baumette, passait le long des Noël's, le chemin de Belligan, Clos L'Oreille et devait retrouver la Loire en face Empiré actuel. Il existait donc une île en face Belligan qui s'appelait l'île Chevière. Ce sont les grandes prairies qui vont de la Baumette jusqu'à Empiré »....*

« On retrouve dans une charte du XIIIème siècle de l'abbaye de Saint Aubin le terme « Noa Belligan » : selon Monseigneur Costes, cela pouvait vouloir dire « le lieu ou le chantier de la guerre où l'on construisit ce qui flotte ». « Noa » en vieux français signifie « flotter ».

Cinq ans plus tard, la Gaule se soulève contre Rome et les Andes se joignent à l'armée chargée de délivrer Alésia. Après leur défaite, leur chef Dumnacus continue la lutte sur le chemin du retour, mais il est écrasé par les légions romaines sur les bords de la Loire, vraisemblablement près de Doué ou de Montreuil-Bellay.

La ville romaine ne sera pas construite à Sainte Gemmes, mais plus en amont de la Maine. Comme l'écrit Michel Provost, *« le site d'Angers est le seul du Val de Maine alliant la facilité du passage du fleuve à la sûreté d'un site défensif. Enfin de ce point naturellement fortifié, il est aisé de surveiller l'oppidum* situé 4 km plus en aval et au besoin de contrôler le passage de la*

Loire grâce aux îles des Ponts de Cé. On le voit, le site d'Angers pourrait fort bien avoir servi de quartier d'hiver à la VIIème légion commandée par Crassus... »

« Si aucun oppidum n'a été localisé à Angers avant l'arrivée des Romains et si l'on constate la présence de Gaulois sur le site d'Angers après la fin de la guerre des Gaules, il faut bien qu'un événement exceptionnel ait attiré sur le site les populations gauloises environnantes ! Alors pourquoi ne serait-ce pas la VIIème légion de César commandée par le jeune Crassus en -57 ? Et, l'armée partie, à la fin de l'hiver, en -56, les populations locales seraient restées. Qu'y a-t-il en effet de plus propice à la naissance de ces « villes-marchés » que les quartiers d'hiver des légions romaines ? Or la fonction de marché doit être à l'origine même de la ville d'Angers : n'est-elle pas inscrite dans son nom, Juliomagus(2) ? »*

(2) marché de Jules

Ainsi serait née Angers, sous Auguste, sur un site qui domine de 35 mètres la Maine, étroite à cet endroit. Les voies fluviales étaient les seuls moyens de communication et d'échange. Juliomagus utilise la double convergence hydrographique de la Maine et de la Loire, puis de la Maine avec la Mayenne, la Sarthe et le Loir. Cette ville contrôle les routes de pénétration dans le bassin de la Maine et détourne à son profit les chemins protohistoriques de la zone du confluent.

« Au début de l'époque romaine » note Michel Provost, « les passages sur la Maine et sur la Loire sont reportés en amont : celui de la Loire aux Ponts de Cé où sera construit un pont sans doute dans la seconde moitié du Ier siècle et celui de la Maine à Angers sur un pont dont les piles de bois ont été dégagées en 1985 (le passage de la rivière, étroite à cet endroit, était facilité par la présence d'une île jusqu'au XIXème siècle) ».

Ce fait provoqua le déclin économique du site fortifié du confluent et sans doute son abandon par la population gauloise. Mais les Romains allaient réoccuper le triangle et édifier le site des Châteliers de Frémur au bord du Ruisseau Doré : un temple, de grands thermes publics (125 m sur 58 m) du IIe s. de notre ère, un théâtre de 87 m de diamètre (adossé à une colline avec des gradins probablement en bois). Les structures annexes du sanctuaire étaient construites dans les champs qui s'étendent de l'autre côté du Ruisseau Doré. Pour Michel Provost, *« la proximité d'Angers ne doit pas étonner car les fonctions de ce site ne sont pas les mêmes. Les thermes publics et le théâtre sont ici des annexes obligées du chef-lieu (4 km). Le sanctuaire des eaux semble donc*

disposer de son autonomie par rapport à son environnement. Ce sont des fonctions propres qui exigent la présence de structures annexes (comme des thermes ou un théâtre), quelle que soit la distance du chef-lieu de civitas ou d'un vicus* ».*

Le site est occupé jusqu'à la fin du IV^e s. Après la chute de l'empire romain, la nuit de l'histoire s'étend sur les Châteliers. Il faudra attendre plus d'un millénaire pour qu'ils reviennent à la lumière grâce aux travaux et aux recherches des historiens et des archéologues.